



Nations Unies

FCCC/SBSTA/2015/L.24/Corr.1



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
5 décembre 2015
Français
Original : anglais

Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Quarante-troisième session

Paris, 1^{er}-4 décembre 2015

Point 11 b) de l'ordre du jour

Questions méthodologiques relevant du Protocole de Kyoto

**Critères de comptabilisation, de notification et d'examen
applicables aux Parties visées à l'annexe I de la Convention
qui n'ont pas d'engagement chiffré en matière de limitation
et de réduction des émissions pour la deuxième
période d'engagement**

Critères de comptabilisation, de notification et d'examen applicables aux Parties visées à l'annexe I de la Convention qui n'ont pas d'engagement chiffré en matière de limitation et de réduction des émissions pour la deuxième période d'engagement

Projet de conclusions présenté par la Présidente

Rectificatif

Le document FCCC/SBSTA/2015/L.24 daté du 4 décembre 2015 est retiré.

